



ᐅᓄᓄᐅᓄ ᐅᓄᓄᐅᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA



IKAJUQATIGIINNIQ:

S'AIDER LES UNS LES AUTRES

2023-09-15

Table des matières

1. PRÉAMBULE	3
2. LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK.....	4
3. INTRODUCTION.....	5
4. LA SPÉCIFICITÉ DES INUIT DU NUNAVIK.....	5
4.1 Un peu d’histoire.....	6
4.2 Quelques données sociodémographiques.....	12
4.3 La réalité des services et les besoins.....	13
5. LES PRATIQUES EN TRAVAIL SOCIAL SOUHAITÉES AU NUNAVIK.....	18
6. LA SÉCURISATION CULTURELLE DES SERVICES	24
7. LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES CULTURELLES ET LA FORMATION	25
8. CONCLUSION.....	27
9. VISION	28
10. BIBLIOGRAPHIE	31

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Notre culture a été bouleversée par la colonisation et la religion. Les répercussions des déplacements forcés de communautés ordonnés par le gouvernement, de la mise en pensionnat des jeunes Inuit et de la mise à mort de nos chiens de traîneau se font sentir sur les générations actuelles. Nous avons toutefois appris que lorsqu'on nous inflige de tels traitements, il faut se relever.

Résumé des commentaires formulés dans le cadre de Parnasimautik en 2013

1. PRÉAMBULE

Le présent mémoire se veut une contribution de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) pour la réflexion et les échanges dans le cadre des États généraux du travail social : Façonner le travail social de demain.

Le peuple inuit est unique. Malgré le fait que les Inuit habitent l'Arctique canadien depuis des millénaires, très peu de Nunavummiut avaient eu des contacts avec les gens du Sud avant 1950. Cela signifie qu'en quelques générations seulement, le mode de vie des Inuit a été complètement chamboulé. Aujourd'hui, les conséquences du colonialisme et du réchauffement climatique ont des impacts majeurs sur les Inuit, mettant en péril leur santé, leurs traditions et leur culture.

L'essentiel de notre message est que pour soutenir les Inuit du Nunavik dans leur processus d'autodétermination, il est important de garder en tête le caractère unique de ce peuple, d'assurer la reconnaissance des compétences culturelles des intervenants sociaux inuit et de tenir compte du besoin de sécurisation culturelle dans le domaine du travail social afin d'offrir à la population inuit des services sociaux culturellement pertinents et sécurisants qui répondent à leurs besoins spécifiques.

2. LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (ci-après la Régie régionale), constituée en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, couvre tout le territoire situé au nord du 55^e parallèle. Sa mission est d'adapter les programmes de santé et de services sociaux aux besoins de la population et aux réalités de la région ainsi que d'assurer une organisation efficace des ressources disponibles pour cette région.

Pour accomplir sa mission, la Régie régionale travaille en étroite collaboration avec les établissements responsables de la prestation de services : le Centre de Santé Tulattavik pour la côte de l'Ungava et le Centre de Santé Inuulitsivik pour la côte de la Baie d'Hudson. En plus d'assurer les services de santé courants, ces deux établissements sont responsables de la prestation des services sociaux dans le cadre de la LSSSS et de la LPJ. De plus, la Régie régionale collabore aussi avec les organismes communautaires et plusieurs partenaires dans les secteurs économique, social, culturel, éducatif et municipal.

La Régie régionale s'efforce de lever les obstacles à une véritable appropriation du réseau de la santé et des services sociaux par les Nunavimmiut. Une telle réussite garantirait aux enfants, aux familles et aux communautés du Nunavik des services psychosociaux mieux adaptés et plus efficaces.

En 2014, à la suite du dépôt du Rapport de la consultation Parnasimautik (une enquête menée auprès des membres des 14 communautés du Nunavik ayant comme objectif de définir une vision globale du développement de la région en fonction de la culture, de l'identité, de la langue et du mode de vie traditionnel des Inuit de manière à les protéger dès maintenant et à les enrichir dans les années à venir), les différentes instances régionales ont été invitées à élaborer leur plan de développement. C'est ainsi qu'en 2021, dans le cadre d'élaboration de son plan clinique et dans un souci de bien cerner les attentes de la population, la Régie régionale a procédé à une évaluation du système de santé et de services sociaux du point de vue des usagers.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Les trois recommandations prioritaires des usagers sont les suivantes :

- *Favoriser la guérison et la santé mentale;*
- *Renforcer la sécurisation culturelle des services;*
- *Développer une offre de services plus complète au Nunavik¹.*

Depuis que nous nous sommes mis à travailler sur le Plan Nunavik en 2010, nous sommes entrés dans l'ère de Parnasimautik. Ensemble, en tant que peuple, nous avons défini une vision pour notre avenir et déterminé les outils qu'il nous fallait pour réussir.¹

3. INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la Régie régionale profite de chaque occasion pour répéter que le système actuellement en place ne répond pas ou répond très peu aux besoins de la population du Nunavik et que des changements importants doivent être apportés pour y parvenir. Nous remercions le Comité des états généraux du travail social de nous avoir invités à participer à cette réflexion sur l'avenir du travail social.

Le présent mémoire se veut une réitération des demandes et des besoins exprimés au cours de la dernière décennie afin que les Inuit reçoivent des services psychosociaux de qualité et culturellement sûrs. Nous nous sommes basés sur les éléments essentiels des propos formulés par les différentes instances du Nunavik en matière de prestation de services de santé et de services sociaux, plus particulièrement depuis l'entrée en vigueur en 2012 du PL-21.

4. LA SPÉCIFICITÉ DES INUIT DU NUNAVIK

Au Québec, il existe 10 Premières Nations en plus du peuple inuit, ce qui forme ce que le gouvernement appelle les 11 nations autochtones du Québec. Contrairement aux Premières Nations, les Inuit du Québec ne vivent pas sur des réserves administrées par le gouvernement fédéral, mais selon un régime de type municipal (un maire et un conseil municipal) relevant

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

entièrement du Québec. De plus, le Nunavik est une vaste région qui s'étend du nord de la baie James jusqu'au détroit d'Hudson et qui comprend la partie est de la baie d'Hudson et l'ensemble de la baie d'Ungava. C'est un territoire de plus de 500 000 kilomètres carrés comptant un peu plus de 13 000 habitants, dont près de 90% sont des Inuit. Ils sont répartis dans 14 communautés isolées les unes des autres. Des preuves archéologiques indiquent que les Inuit occupent et exploitent cette région de manière continue depuis plus de 4000 ans.

Afin de bien cerner la réalité des Inuit du Nunavik et d'expliquer l'ampleur des problèmes sociaux qui persistent, il est nécessaire de connaître un peu l'histoire de ce peuple.

4.1 *Un peu d'histoire*

Les informations qui suivent sont tirées principalement du rapport de consultation Parnasimautik².

Bien longtemps avant l'arrivée des Européens sur les côtes de l'Amérique du Nord, les Premières Nations et les Inuit avaient leurs propres systèmes sociaux, politiques, culturels et économiques.

Avant l'arrivée des commerçants de fourrures, les Inuit vivaient comme ils l'avaient toujours fait : ils installaient des campements, se déplaçaient et pratiquaient leurs activités de subsistance en fonction des saisons et de la migration des animaux. Les membres de la famille élargie se rassemblaient généralement l'hiver dans des campements mieux établis, vivant dans des igloos et se déplaçant en traîneaux à chiens. Ils se nourrissaient alors principalement de caribou, de phoque et de poisson. Les familles se dispersaient l'été le long de la côte et dans les vallées fluviales. Elles vivaient pendant ces quelques mois plus cléments dans des tentes en peaux, chassaient des oiseaux migrateurs et des mammifères marins, pêchaient et cueillaient des petits fruits.

L'arrivée des Européens a causé une multitude de problèmes. Des maladies telles que la rougeole et la tuberculose ont décimé des familles. La dépendance aux objets de commerce a modifié les cycles saisonniers et a entraîné les familles dans une relation d'endettement et de crédit avec les postes de traite selon leur capacité à rapporter des fourrures. Les missionnaires ont remis en question les croyances spirituelles et les normes sociales. Jusqu'à la fin des années 1890, les Inuit n'étaient pas considérés par le monde extérieur et étaient traités comme des fournisseurs de fourrures et des païens à convertir.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Le commerce de la fourrure atteignit son plus haut niveau au début du 20^e siècle, et ce, jusque dans les années 1920. Le pouvoir d'achat des Inuit, qui vendaient des fourrures, les rendit de plus en plus dépendants aux produits non inuit tels que le sucre, la farine, les fusils, etc. La crise socioéconomique de 1929 et l'arrivée de la Deuxième Guerre mondiale entraînèrent l'effondrement du commerce de la fourrure et la fermeture des postes de traite, provoquant des épisodes de famine importants. Ne mangeant pas suffisamment, les Inuit étaient affaiblis et attrapaient facilement des maladies amenées du Sud par des non-Inuit. On vit alors le taux de mortalité grimper en flèche.

Au cours des 50 années qui ont suivi, des modifications importantes ont été apportées aux frontières territoriales. L'Acte concernant la délimitation des frontières nord-ouest, nord-est de la province de Québec de 1898 a repoussé les frontières vers le nord jusqu'au 52^e parallèle, ce qui a eu pour effet d'agrandir le champ d'action des gouvernements vers le nord, et ce, sans aucune consultation avec les groupes autochtones. Ensuite, la Loi de l'extension des frontières du Québec de 1912 a agrandi de nouveau le territoire du Québec de manière à inclure toute la partie continentale qu'occupe aujourd'hui le Nunavik. Pendant qu'ils accaparaient les terres, les deux ordres de gouvernement ont fait fi de leurs obligations envers les peuples qui y vivaient et ont omis de répondre à leurs besoins les plus essentiels, laissant la maladie et la famine faire des ravages.

Toutefois, le pire restait à venir. Au milieu des années 1950, le gouvernement fédéral a mis en place une politique visant à inciter les Inuit à abandonner leur vie nomade et à s'établir dans des petites communautés afin que celles-ci soient plus faciles à administrer. Des habitations rudimentaires, des services de santé, des écoles et des services policiers leur ont été fournis. De manière générale, une communauté était établie à l'emplacement où existait déjà un poste de traite ou une mission religieuse.

L'augmentation soudaine de la population dans ces nouveaux villages entraîna l'épuisement de la nourriture dans les environs, ce qui eut pour effet de rendre les aliments du Sud nécessaires à la survie des Inuit.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

C'est ainsi que s'est amorcée la transition d'un mode de vie de subsistance à un mode de vie où l'argent avait pris de l'importance. Les Inuit vivaient encore considérablement de la chasse et de la pêche, mais ils avaient modifié leurs façons d'utiliser le territoire et troqué leurs traîneaux à chiens, leurs harpons et leurs armes rudimentaires pour des motoneiges et des armes à feu.

C'était aussi à cette époque que le gouvernement a retiré des enfants de leur famille pour les envoyer dans des pensionnats autochtones dans des endroits très éloignés tels que Churchill, au Manitoba. La tuberculose était encore omniprésente et de nombreuses personnes ont dû être envoyées au sud pour de longues périodes. Certaines d'entre elles ne sont jamais revenues. Des familles ont été déchirées. Nombreux sont ceux et celles qui se sont retrouvés dépendants et impuissants en l'absence des parents ou des grands-parents, qui étaient les principaux soutiens de la famille. Au cours de cette période, de façon unilatérale, le gouvernement fédéral a déménagé des familles d'Inukjuak vers Resolute Bay afin d'établir la souveraineté du Canada dans l'Arctique. La réinstallation dans l'Extrême-Arctique est l'un des événements les plus honteux de l'histoire coloniale du Nunavik et un exemple particulièrement triste des joutes géopolitiques du gouvernement aux dépens des Inuit.

« Il est important ici de souligner la vitesse à laquelle s'est produite cette dernière vague d'intrusions au Nunavik. Comme l'a rappelé un leader inuit du Nunavik :

« J'avais 10 ans la première fois que j'ai vu un Blanc. » Vingt-cinq ans plus tard, cette même personne faisait de multiples déplacements en avion pour se rendre à des salles de conseils d'administration pour négocier un accord de revendications territoriales.

Imaginez le rythme des changements auquel ont dû s'adapter les Inuit. Leur monde a basculé en très peu de temps.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

En 1971, le premier ministre du Québec a annoncé le « projet du siècle », soit un projet de développement hydroélectrique d'envergure sur La Grande Rivière et incluant son bassin versant. Personne n'en avait informé les Inuit et les Cris. Le gouvernement du Québec avait ciblé les rivières du nord pour générer de nouvelles activités économiques et les Inuit ne faisaient pas partie de ses plans.

L'association des Inuit du Nouveau-Québec et le Grand Conseil des Cris du Québec ont demandé et obtenu une injonction pour arrêter le projet. Bien que cette décision ait été infirmée six jours plus tard par la Cour d'appel du Québec, elle a ouvert la voie aux négociations de la convention de la Baie James et du Nord Québécois (CBJNQ).

La CBJNQ est un règlement hors cour négocié à un rythme effréné en deux ans. Les travaux au complexe La Grande avaient repris et incluaient la construction de barrages et de routes ainsi que l'inondation de vastes superficies pour créer des réservoirs. Pendant que les Inuit et les Cris étaient en train de négocier, leurs terres se faisaient détruire.

Les gouvernements ont également exigé que les Inuit et les Cris renoncent à leurs droits ancestraux et confirment les droits du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec de développer les ressources de la région. »

Il y a trois conséquences majeures à la signature de la CBJNQ :

- Certaines organisations administratives identiques à celle du Québec sont créées pour gérer, entre autres, les services de santé et de services sociaux, l'éducation, le développement économique et social;
- Le territoire est divisé en trois catégories de terres. Les Inuit ne peuvent désormais habiter que sur les terres de catégorie 1. Ils obtiennent des droits de chasse et de pêche sur les terres de catégorie 2 sans pouvoir s'y établir, et les terres de catégorie 3 appartiennent dorénavant à la province et sont exploitables par cette dernière;
- La signature de la CBJNQ et ses dispositions concernant l'extinction des droits ancestraux ont été mal accueillies par certains Inuit, et ces derniers ont créé un mouvement de dissidents qui a refusé d'approuver l'entente.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

« Bien que la CBJNQ contienne des points positifs pour les Inuit, l'obligation de renoncer à leurs droits en échange de services essentiels normalement offerts à tous les citoyens du pays continue de les hanter. La CBJNQ n'était pas assortie d'un plan de mise en œuvre ni d'un plan de financement des obligations qu'elle contenait. Les diverses instances régionales ont dû déployer beaucoup d'énergie et de ressources pour forcer le Canada et le Québec à remplir leurs obligations. En 1981, les gouvernements du Canada et du Québec ont signé une entente en vertu de laquelle le Canada a transféré au Québec ses responsabilités concernant le logement et la prestation des services de base. La Société Makivik et l'Administration régionale Kativik n'ont jamais été consultées à ce sujet et personne ne leur a demandé leur approbation.

Avant 1975, la vie des Inuit du Nunavik consistait essentiellement en la pratique des activités de chasse, de pêche et de piégeage. Les communautés ne disposaient que des services les plus rudimentaires. L'alimentation en eau potable consistait en la livraison d'eau non traitée puisée d'une rivière ou d'un lac et transportée à chaque demeure où elle était entreposée dans de grands contenants. Des sacs à ordures contenant de l'urine et des matières fécales étaient placés à l'extérieur en vue d'être transportés jusqu'au dépotoir local. Les maisons étaient faites en structures de bois recouvertes de panneaux de contreplaqué; elles étaient petites, surpeuplées et mal isolées, sans aucun système de ventilation ni de contrôle de l'humidité. Elles étaient éclairées par des lampes à l'huile et chauffées en hiver par des poêles à l'huile.

Les services de santé étaient offerts par les postes de soins infirmiers dans les plus grandes communautés seulement. Après la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), cette façon de vivre a changé. Les Inuit du Nunavik ont dû très rapidement s'adapter à une économie davantage basée sur les salaires. »

Durant les années 1950 et 1960, l'apparition de la tuberculose et, par conséquent, la nécessité de recevoir des services médicaux ont coïncidé avec l'ouverture d'écoles par le gouvernement dans des édifices dispersés un peu partout sur le territoire. Les endroits où se trouvaient ces édifices sont devenus les communautés actuelles. Offert exclusivement en anglais, l'enseignement formel a été l'un des premiers chocs qu'allaient subir les enfants inuit et qui, avec d'autres facteurs, allaient contribuer à saper leur identité culturelle.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Afin d'être proches de leurs enfants, les Inuit se sont établis dans les villages, et l'adaptation à cette vie sédentaire les amenant à renoncer à la chasse, à la pêche et au piégeage leur a fait subir un grand choc. Afin de pouvoir se procurer de la nourriture et survivre en communauté, ils ont dû rapidement s'adapter à la nécessité d'obtenir des emplois rémunérés et à l'obligation de voir leurs enfants se faire endoctriner dans un système d'éducation formelle laissant peu (pour ne pas dire pas) de place à l'inuktitut, punissant même parfois les jeunes Inuit qui parlaient leur propre langue. Ce système d'enseignement destiné à former des Inuit afin qu'ils puissent occuper des emplois a contribué à les déposséder de leur culture et de leur identité.

« Nous devons nous concentrer sur l'avenir et non pas sur les erreurs commises. Si nous continuons à ressasser les mauvais coups du passé, nous n'avancerons jamais. »

Cet aperçu de notre histoire est essentiel pour comprendre notre vision de l'avenir. La période coloniale et le refus des gouvernements de nous traiter justement et avec respect nous ont occasionné de graves problèmes. Nous sommes sous-employés et insuffisamment instruits en plus d'avoir de graves problèmes sociaux et de santé. Nos valeurs familiales fondamentales s'effritent. Nous ne sommes pas différents des autres peuples autochtones qui ont souffert de l'emprise du colonialisme.

Mais nous sommes toujours là. Nous sommes les Inuit du Nunavik. Nous avons des droits issus de traités protégés par la Constitution canadienne et des droits reconnus par des instruments internationaux. Nous parlons notre propre langue, utilisons et connaissons toujours notre territoire et espérons un avenir meilleur dans lequel nous serons des partenaires à part entière du développement et de la gestion du territoire. x

4.2 Quelques données sociodémographiques

- Population totale du Nunavik en février 2023 : 13 188
 - hommes : 50.3 %
 - femmes : 49.3%
- Groupes d'âge :

0 -14 ans :	33,6 %
15 – 29 ans :	28,2 %
30 – 64 ans :	34,5 %
65 ans + :	3,6 %
- En 2014 – 2016, l'espérance de vie était de 69,7 ans, comparativement à 82,4 ans pour le Québec;
- En 2017, le taux de natalité était de 25.1 / 1000, comparativement à 9.8 / 1000 pour le Québec;
- En 2017, le taux de mortalité infantile était de 29.9 / 1000 naissances vivantes, comparativement à 4.4 /1000 naissances vivantes pour le Québec;
- En 2003, 44% des femmes enceintes ont consommé de l'alcool de façon abusive pendant la grossesse et 68% de la population avait une consommation élevée d'alcool;
- L'inuktitut est la langue maternelle de 99% des Inuit et c'est la langue parlée le plus souvent à la maison pour 85.7% des Inuit du Nunavik. Les autres parlent l'anglais à la maison dans 7.5% des cas et le français dans 5.4% des cas;
- Le revenu médian après impôts des Inuit est de 24 645\$, comparativement à 62 992\$ pour les non-Inuit du Nunavik;
- En 2016, 20.3% des logements nécessitaient des réparations majeures et 22.8% des logements étaient surpeuplés. On dénote un manque de 1041 logements familiaux pour répondre aux besoins des familles du Nunavik.³

En somme, ces données nous permettent de comprendre que plusieurs déterminants sociaux essentiels à la bonne santé d'un individu sont déficients et entraînent d'autres traumatismes qui s'apparentent aux traumatismes intergénérationnels. Il suffit de penser à l'isolement, à la pauvreté, à la mortalité infantile, à l'abus de substances psychoactives durant la grossesse (augmentant les naissances d'enfants atteints du trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale), etc. Les conséquences sur la vie au quotidien sont énormes pour ce peuple nordique en constante adaptation.

4.3 *La réalité des services et les besoins*

L'identité inuit a été mise à rude épreuve au cours du dernier siècle. La conversion au christianisme au début du 20^e siècle, le passage d'une existence nomade à la vie au sein d'une communauté sédentaire au cours des années 1950 de même que l'adaptation à la technologie moderne ont bouleversé le mode de vie inuit. La culture et la langue inuit sont soumises à une pression constante de l'extérieur.

La colonisation et les changements rapides et radicaux vécus par les Inuit au cours des dernières décennies ont affaibli les structures sociales et familiales du Nunavik. Les valeurs familiales ont été ébranlées et semblent parfois avoir été abandonnées. Cependant, la réalité d'aujourd'hui ne signifie pas que les valeurs des Inuit par rapport à la famille ont été oubliées. Une partie de la population est affectée par les pertes et les traumatismes subis, et les Inuit doivent renouer avec leurs valeurs traditionnelles et leur donner un souffle nouveau en gardant en tête que les problèmes sociaux sont de nos jours plus complexes et que les familles ont besoin de nouveaux outils.

La faune demeure une ressource importante pour la sécurité alimentaire et la culture, la langue et l'identité des Inuit. Cependant, le mode de vie traditionnel, exigeant des connaissances et compétences particulières, est de moins en moins pratiqué. Les jeunes Inuit s'associent de plus en plus à une culture mondialisée en adoptant la modernité (internet, réseaux sociaux, émissions de télévision, musique américaine, tendances vestimentaires, etc.). De leur côté, les aînés se sentent démunis parce qu'ils ne savent plus comment entrer en relation avec les jeunes afin de leur transmettre les connaissances et les valeurs traditionnelles. De plus en plus de personnes âgées souffrent également de l'érosion culturelle et ne sont donc pas en mesure de conseiller les jeunes qui ont besoin d'accompagnement. Résultat : les jeunes dans le besoin ont de moins en moins de repères traditionnels et se sentent perdus lorsqu'ils demandent conseil aux aînés et que ces derniers ne peuvent répondre.

Puisque plus de 60% de la population du Nunavik a moins de 30 ans, les jeunes occupent une place importante au sein des communautés et on constate l'importance d'investir dans le mieux-être des jeunes afin d'assurer la pérennité de la nation. Mais, force est de constater que ces derniers sont coincés entre les attentes, les désirs et les avantages de la culture euro-américaine et l'urgence de protéger et de promouvoir la culture et la langue unique des Inuit. Le besoin pour les jeunes de développer un fort sentiment identitaire n'a jamais été aussi ressenti qu'aujourd'hui.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Or, le fait que les liens sociaux et culturels ont été brisés en peu de temps à cause de la colonisation fait en sorte que la transmission de compétences et de valeurs traditionnelles est devenue incompatible avec l'éducation, l'économie et les compétences valorisées par la culture occidentale.

En 2007, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a conclu que les Inuit du Nunavik vivaient une crise identitaire qui se reflète dans l'ampleur des problèmes sociaux :

- La violence familiale, qui est dix fois plus élevée au Nunavik que la moyenne canadienne;
- Le taux de suicide, qui est le plus élevé de la province;
- La dépendance aux drogues et à l'alcool;
- Le manque de logements adéquats offrant les conditions aux parents pour assumer leur rôle;
- La pauvreté;
- La négligence parentale ainsi que la maltraitance physique, psychologique et/ou sexuelle infligée aux enfants;
- Le taux élevé d'absentéisme et d'abandon scolaire.

Les impacts du christianisme et des pensionnats ainsi que l'imposition des systèmes d'éducation, de justice, de services sociaux et de protection de la jeunesse ont eu pour effet de miner la capacité de nombreux Inuit à transmettre leur propre modèle de vie en ce qui a trait à l'éducation, à la protection et au soutien offerts aux enfants.⁴ En effet, ils ne peuvent donner ce qu'ils n'ont pas reçu.

Pour que la culture inuit reste vivante, il faut encourager la fierté et le sens des responsabilités chez les jeunes. Pour que les jeunes puissent véritablement construire leur identité, ils doivent être impliqués dans tous les processus décisionnels ainsi que dans les méthodes traditionnelles d'être et de faire. Il est urgent de mettre en place des programmes et des activités pour aider les jeunes à redéfinir leur identité inuit pour le 21^e siècle. Les Inuit doivent réapprendre à apprécier leur identité en tant que peuple ainsi que la valeur de leur passé et de leur histoire.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

« Afin de préserver la culture inuit et de favoriser son affirmation dans les années à venir, il est nécessaire de cultiver non seulement l'avenir des jeunes, mais également leur présent... »

Le manque de communication intergénérationnelle pourrait bien engendrer un vide culturel lorsque les aînés d'aujourd'hui, qui sont les détenteurs de la tradition inuit, auront quitté ce monde. »

Rapport de la consultation Parnasimautik, Novembre 2014

La décolonisation est un travail de longue haleine. Les Inuit doivent revisiter l'histoire, se réapproprier le savoir traditionnel et culturel dans le but de l'intégrer à leur quotidien et aux réalités sociales d'aujourd'hui.

Les répercussions de la colonisation et l'intensité des adaptations imposées à ce peuple qui n'avait peu ou pas de contacts avec le Sud il y a 75 ans nous permettent de comprendre l'ampleur des problèmes sociaux au Nunavik. La plupart des adultes et des jeunes sont aux prises avec des traumatismes intergénérationnels. Ainsi, tel que mentionné précédemment, pour tenter d'éviter la douleur, ils abusent de l'alcool et des drogues, ce qui a un impact important sur la santé des enfants. Bref, à leur tour, ils transmettent ces traumatismes à leurs enfants. Ainsi, en raison du nombre élevé de naissances, il est facile de voir que les services sociaux aux enfants et à leurs familles sont un secteur névralgique.

Les problèmes psychosociaux, combinés au trouble de stress post-traumatique, à la dépression, à la toxicomanie et même à l'incarcération empêchent certains parents de remplir leur rôle convenablement auprès de leurs enfants.

Rapport de la consultation Parnasimautik, 2014

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

La détérioration du tissu social au Nunavik engendre un taux de détresse élevé dans plusieurs familles et met en danger les enfants, ce qui fait en sorte qu'il y a beaucoup de signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Les interventions sont principalement des interventions en situation de crise et 85% des intervenants des services pour les jeunes en difficulté sont affectés à la DPJ. Un groupe de travail mandaté par la Régie régionale pour évaluer les services aux jeunes et aux familles en arrive à la conclusion qu'il est nécessaire de développer des services de première ligne qui sont en harmonie avec la culture, les valeurs et traditions inuit afin de réduire le recours à la protection de la jeunesse.

Les structures sociales sont affaiblies, ce qui surcharge les travailleurs et affaiblit le système. D'un point de vue systémique, plus la pression sur les services est forte, plus les clients sont fragiles. Plus les clients sont fragiles, plus ils réagissent. Plus les clients réagissent, plus les travailleurs deviennent désorganisés et plus le roulement de personnel augmente. Plus le roulement de personnel est important, plus les clients sont désemparés et désorganisés. Ce cycle doit cesser et la façon d'y arriver est, à notre avis, en offrant des services de proximité adaptés et culturellement sécurisants, c'est-à-dire en écoutant ce que les Inuit ont à dire, en les accompagnant dans la recherche de solutions et en les soutenant dans leur processus de guérison.

Le principal défi en matière de services de santé et de services sociaux réside dans le fait que les services offerts dans la région sont surchargés et que les ressources humaines et matérielles ne suffisent pas à répondre à la demande actuelle. De plus, comme l'a souligné la Régie régionale dans plusieurs publications, le réseau actuel ne répond pas aux besoins de la population et présente un problème de viabilité. Les services sociaux québécois, les approches utilisées et les délais imposés par certaines lois entrent en contradiction avec les valeurs et traditions inuit. N'ayant pas forcément une bonne maîtrise de la culture inuit, plusieurs intervenants peuvent, sans le vouloir, reproduire des traumatismes reliés au passé.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

« Les non-Inuit doivent connaître l'histoire (tout) et être conscients des déclencheurs. Le plus important est lié aux chiens : Les non-Inuit prennent des chiots et les emmènent au Sud. Ils volent les chiens et reproduisent donc ce qui s'est passé lorsque le gouvernement a tué les chiens des Inuit. Il y a aussi la question des noms : les non-Inuit sont gênés de dire les noms en inuktitut, donc ils inventent des noms ou demandent des noms différents. Au lieu de dire le nom en inuktitut, ils vont utiliser un nom qui est plus facile à prononcer. Ils doivent se pratiquer à dire les noms inuit. »

- Jennifer Mina, travailleuse en services sociaux et à l'unité des filles

De plus, le manque de personnel qualifié au Nunavik fait en sorte que les Inuit doivent être transportés vers Montréal pour recevoir des services de deuxième ligne et de troisième ligne, et les services de première ligne sont dispensés de plus en plus par des professionnels non-Inuit, ce qui entraîne une distance et une méfiance croissante entre les Inuit et le système de santé et de services sociaux. La situation délicate des équipes professionnelles, notamment à cause d'un roulement élevé de personnel et l'environnement interculturel dans lequel elles travaillent, exerce une pression supplémentaire sur la prestation, la continuité et la qualité des services.

Or, en 2012, l'entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (PL-21) a complexifié la dispensation de services au Nunavik. En effet, l'application intégrale du PL-21 a généré des ruptures de services brimant les droits fondamentaux des enfants et des familles. Les services sont peu ou pas dispensés dans la langue maternelle des Inuit, tiennent peu ou pas compte de la culture inuit ou de la sécurisation culturelle parce que cette pratique étant encore trop méconnue par l'ensemble des professionnels en relation d'aide.

De plus, pour les Inuit, l'aspect relationnel est considéré comme primordial pour la santé et le bien-être. On parle ici de toutes les facettes des relations : avec la famille, la communauté et l'environnement. Ce dernier inclut le territoire, la nourriture et les traditions. Or, la pluralité des relations est négligé dans les services sociaux et de santé actuels. Voici certains aspects anti-relationnels entraînant des répercussions sur la santé et le mieux-être des Inuit :

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

- L'accès aux territoires de chasse et de pêche, qui sont éloignés des villages, requiert un moyen de transport et certains équipements coûteux donc, financièrement, les Inuit n'ont pas les moyens d'être en relation avec le territoire selon leurs coutumes;
- La surpopulation dans les logements cause des conflits intrafamiliaux, donc des relations malsaines;
- Le personnel en relation d'aide change constamment (roulement important de personnel);
- Les services ne sont pas disponibles en inuktitut.

Les impacts des multiples transformations du réseau sont aussi grands au Nunavik que dans le reste de la province. Nous y observons une grande fragilité, de plus en plus marquée, des liens entre les différents niveaux de services. En effet, l'offre de services, souvent déficiente, manque d'efficacité et est dysfonctionnelle. De plus, l'accès aux services sociaux courants est compliqué et se fait de façon aléatoire.

5. LES PRATIQUES EN TRAVAIL SOCIAL SOUHAITÉES AU NUNAVIK

Les Inuit doivent devenir les architectes de leur société et de leurs établissements. Ils doivent eux-mêmes élaborer les plans et déterminer le contenu des programmes et des services de la région. Les professionnels et les gestionnaires qui viennent de l'extérieur font partie de la boîte à outils des Inuit. Ils doivent venir ici pour nous soutenir dans l'atteinte de nos objectifs.

*Minnie Grey,
Ex-directrice générale de la Régie régionale de la santé et des
Services sociaux du Nunavik*

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Dans son mémoire « Un rendez-vous incontournable », présenté à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec insiste sur l'importance du retour aux portes d'entrée sociales pour les personnes ayant besoin de services et soutenait que les services sociaux locaux sur une base territoriale constituent une voie privilégiée, notamment en matière de prévention des abus et de la négligence. On peut y lire à la page 22 : « [...] ces pratiques de proximité permettent de rejoindre davantage les populations vulnérables, exclues et isolées. Elles permettent de répondre aux besoins avec rapidité et agilité. Elles favorisent la création essentielle d'un lien de confiance avec la population d'un quartier, de sortir les personnes de l'isolement, de les accompagner dans les démarches d'*empowerment* individuel et collectif et de contribuer au renforcement des réseaux présents dans les milieux de vie. Elles permettent une connaissance de tous les acteurs en présence dans un quartier et des familles qui y vivent. »⁵

Ensuite, le rapport souligne qu'il est essentiel de rétablir un filet social et de mettre en place des mesures précises pour développer une communauté bienveillante, d'offrir et augmenter les services sociaux de proximité centrés sur les besoins de l'enfant et de sa famille et, finalement, d'assurer une pratique professionnelle de qualité et sécurité. Pour ce faire, l'OTSTCFQ préconise une participation citoyenne selon une approche populationnelle.

C'est ce qu'a fait la Régie régionale en donnant le mandat au comité *Sukait* (Bâtir les piliers pour la culture, les familles et les services inuit) d'évaluer les services sociaux offerts aux enfants et aux familles en consultant les différentes communautés et de proposer les changements requis pour une amélioration des services aux enfants, aux familles et aux communautés.

*Pour que le Nunavik soit en bonne santé, il faut que
les familles des Nunavimmiut soient en bonne santé.*

Comité Sukait

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Les consultations ont mené aux conclusions suivantes :

- Les Inuit veulent une approche familiale par la communauté, dans le respect de la culture et de la langue. Il faut donc :
 - Développer des programmes qui respectent la culture, les traditions et les valeurs inuit, même dans le cadre de la LPJ;
 - Investir dans les services préventifs;
 - Impliquer davantage les Inuit dans le développement des services et les différents paliers d'intervention afin que les gens qui décident du sort des enfants inuit ne soient plus des non-Inuit;
 - Reconstruire un ensemble de services respectant les connaissances et les traditions inuit, afin que les gens reçoivent rapidement les services dont ils ont besoin et que la Direction de la protection de la jeunesse n'intervienne qu'en dernier recours.

Évidemment, l'amélioration du bien-être des familles du Nunavik ne repose pas uniquement sur le réseau de la santé et des services sociaux. Les Nunavimmiut doivent être proactifs dans le soutien offert aux familles et encourager les parents à accepter de l'aide. Les communautés devront mettre en place des services locaux vers lesquels les personnes dans le besoin pourront être orientées.

« Beaucoup d'Inuit confondent le travail social et la DPJ.

Le travail social, c'est d'aider les personnes dans le besoin. Si une famille a besoin de provisions, les travailleurs sociaux peuvent lui fournir de l'aide alimentaire d'urgence et soutenir les personnes qui souffrent de troubles mentaux, les sans-abri, les victimes d'agressions sexuelles et les gens avec des pensées suicidaires.

Les travailleurs de la DPJ et les travailleurs des services sociaux portent le même titre : Travailleur social. La DPJ travaille dans le cadre de la loi pour les enfants de moins de 18 ans et les travailleurs sociaux travaillent également dans les services volontaires. Avant de retirer un enfant de sa famille, la DPJ réfère celle-ci aux services sociaux justement afin d'éviter que les enfants soient retirés. Ils (les Inuit) ne savent pas faire la différence. »

- Jennifer Mina, travailleuse en services sociaux et à l'unité des filles

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

Pour les intervenants inuit, il est important de faire en sorte que les Nunavimmiut comprennent la différence entre le rôle d'intervenant en protection de la jeunesse et le rôle d'intervenant en services sociaux courants. Pour la plupart des Inuit, un travailleur social est un intervenant de la Direction de la protection de la jeunesse qui place les enfants et donc perpétue le traumatisme lié aux pensionnats.

On ne fonctionne pas avec le temps. Les moments sont importants pour nous : le temps qu'il fait, avoir une conversation (dans les deux sens), impliquer son équipe, parler la même langue.

Les travailleurs sociaux doivent avoir du respect, de la patience. C'est tout un processus : on ne règle pas les choses immédiatement.

La compassion : soyez là et écoutez. Faites un suivi : ça voudra dire que ça vous importe. Les aînés : ils disent que si vous êtes inquiet ou si vous ne vous sentez pas bien, allez voir l'aîné (la bonne personne). Savoir reconnaître l'erreur est important.

Sarah Airo, Directrice NIP

Une bonne intervention sociale auprès des personnes vulnérables ou en détresse doit tenir compte des particularités de chaque situation et assurer une disponibilité, une présence et un accompagnement personnalisés des individus dans leur processus de changement.

Or, l'instabilité du personnel en relation d'aide au Nunavik et la non-reconnaissance des compétences des intervenants inuit pour prendre en charge certaines tâches, plutôt confiées aux travailleurs sociaux, font en sorte que les gens sont trop souvent laissés à eux-mêmes pour affronter leur détresse et que les vrais changements requis en raison de leur situation ne peuvent pas se produire.

En somme, les Inuit veulent revenir à leur ancienne pratique d'aide aux autres, une pratique du travail social basée sur les relations et la confiance en la capacité de l'individu à trouver ses propres solutions. « [...] [L]a pratique de l'intervention sociale, même en contexte de protection de la jeunesse, lorsqu'elle est portée par des intervenants sociaux autochtones, se distingue considérablement de celles des intervenants allochtones. En effet, leur intervention est d'abord

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

et avant tout centrée sur le moment présent, la relation qui se construit et le soutien à donner à l'enfant et à sa famille. Ils insistent moins que les allochtones sur le problème à définir et les objectifs de changement... "Le travail social s'intéresse au changement, à ce qu'on définit comme quelque chose qui ne va pas [...] [D]ans la pratique autochtone du travail social, on ne cherche pas le changement parce que personne ne peut changer personne. On s'intéresse au soutien, à l'éducation et aux liens." »⁶

Étant donné que les interventions psychosociales nécessitent une approche personnelle et intime auprès des individus et des familles, les Nunavimmiut sont d'avis que les établissements du réseau de la santé et des services sociaux doivent faire de l'embauche et de la formation de davantage de travailleurs inuit leur priorité. Ces travailleurs pourraient occuper des postes dans les domaines de l'intervention communautaire, des services de soutien de première ligne ainsi que de l'intervention psychosociale auprès des individus et des familles. La connaissance culturelle et la capacité de communiquer clairement dans la langue privilégiée des individus et des familles favorisent le respect et la coopération, ce qui contribue à accroître le mieux-être des enfants, des familles et des communautés.

A la lumière de ces informations, il est facile de répondre aux questions sur si l'organisation actuelle des services sociaux facilite la pratique du travail social et si les services sociaux et les politiques publiques dans le domaine social répondent aux besoins de la population.

Le manque de services de proximité accessibles dans la langue privilégiée des Nunavimmiut constitue un obstacle majeur à la qualité des services offerts et à la pratique du travail social pour les travailleurs sociaux du Sud. En effet, devant la complexité des divers problèmes sociaux que vivent les Nunavimmiut, le peu de connaissances sur l'histoire et la culture inuit ainsi que l'impossibilité de communiquer ouvertement avec eux font en sorte que les intervenants sociaux venus du Sud pour aider se découragent et partent après quelques mois. Sachant que, pour les Inuit, les relations sont au cœur des conditions favorables à une bonne santé, il devient quasi impossible d'endosser le rôle d'agent de changement lorsqu'on n'est pas présent assez longtemps pour créer une relation.

Lors des consultations de la population, les Inuit ont indiqué avoir l'impression que le personnel ne se soucie ni des usagers ni de leur famille, puisque les travailleurs ne semblent pas faire l'effort de trouver la véritable cause des problèmes exprimés.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

De plus, lors de la négociation de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CJBNQ), il était clair dans l'esprit des négociateurs, autant québécois qu'inuit, que la mobilisation d'une main-d'œuvre spécialisée extérieure à la région et le financement de l'accès aux services hors région étaient des moyens temporaires et transitoires. Aujourd'hui, ces mesures sont devenues des contraintes structurantes que nous cherchons à modifier dans le respect des droits consentis par la CJBNQ afin de développer autant que possible une première ligne composée de professionnels inuit et d'offrir des services spécialisés sur le territoire du Nunavik.⁸ Le manque de continuité des soins engendré par le fort taux de roulement du personnel est en fait à la source de plusieurs problèmes.

« Mon fils était en proie au stress, il a été vu par de nombreux travailleurs sociaux différents parce que les travailleurs sociaux ne cessent de changer. Alors il a dû parler de ses problèmes (...) il n'y avait vraiment aucune continuité. C'est donc ce que nous vivons ici : vous [devez] répéter et ce n'est pas drôle. Et il n'est pas le seul. »

Anonyme, Puvirnituk

Pour que les choses changent vraiment au Nunavik, il est essentiel de s'attaquer à la racine des problèmes, de traiter sérieusement les traumatismes du passé afin que les Inuit puissent retrouver un certain sentiment de bien-être. La structure de services actuelle, dans laquelle les compétences des Inuit à titre d'agent de changement social ne sont pas reconnues, fait en sorte que nous continuerons malheureusement à tourner en rond. Les Inuit ne se sentent pas compris et éprouvent de la méfiance par rapport aux instances du réseau de la santé et des services sociaux. Ils n'ont pas recours aux ressources du réseau lorsqu'ils ont besoin d'aide et peuvent être perçus, à tort, comme peu impliqués dans le processus d'amélioration de leur situation. Nous devons repenser le système de services sociaux au Nunavik en gardant en tête l'essence de l'article 1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (S-4.2) obligeant à viser l'amélioration, non pas seulement de la capacité physique, mais aussi psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer.

6. LA SÉCURISATION CULTURELLE DES SERVICES

La sécurisation culturelle est une approche qui reconnaît la présence des inégalités vécues par les autochtones et qui cherche à combler ces écarts par des pratiques sécurisantes. [...] Chacun doit cheminer en prenant conscience de ses croyances et de ses connaissances à l'égard des Premières Nations et des Inuit afin d'adopter une attitude et des comportements pertinents pour la santé et le bien-être de ces communautés.

Le MSSS reconnaît que pour être culturellement sécurisants, les services doivent être centrés sur l'individu, sa famille et sa communauté, car ce sont eux qui sont le mieux placés pour déterminer les services les plus adéquats en fonction de la situation. Les Inuit deviennent donc partie prenante des décisions les concernant. Les intervenants doivent reconnaître le caractère unique de la personne, écouter ce qu'elle leur dit et la traiter avec respect et considération.

Des services structurés conformes aux traditions sont perçus comme moins accusatoires, moins critiques par rapport aux faiblesses ou aux défauts des uns et des autres, et sont davantage susceptibles de renforcer les capacités de la communauté.¹⁰

Comme mentionné dans la section précédente, c'est en grande partie la qualité de la relation d'aide qui déterminera si les services reçus sont sécurisants. Selon les Inuit, les services rendus ne peuvent être porteurs de santé et de bien-être que s'ils s'y sentent à l'aise, paisibles et bienvenus, c'est-à-dire si le service entraîne le sentiment d'être respecté, entendu ou considéré dans son intégrité et ses objectifs de vie.¹¹

Bref, nous pensons qu'une certaine maturité professionnelle est requise pour effectuer une telle réflexion sur nos propres valeurs, nos comportements et nos attitudes en intervention. Les Inuit aiment les gens honnêtes, respectueux et empathiques, qui sont ouverts à participer à la vie de la communauté, qui présentent une certaine curiosité concernant la culture et les pratiques inuit et qui veulent demeurer sur le territoire assez longtemps pour bien comprendre les réalités locales.

Les Inuit considèrent essentiel que les intervenants allochtones reçoivent une formation sur les principes de la sécurisation culturelle et plus particulièrement un stage d'intégration ou d'immersion culturelle pré-embauche permettant de développer des compétences en sécurisation culturelle et d'évaluer si le professionnel semble avoir les aptitudes requises pour

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

offrir des services sécuritaires. Toutefois, il est clair pour les Inuit que la sécurisation culturelle passe surtout par la reconnaissance et la formation d'un nombre accru d'intervenants inuit.

« [...] C'est principalement par l'entremise de l'augmentation du nombre de travailleurs de la santé issus des communautés que les conditions favorisant la confiance des usagers envers les services seront le mieux atteintes : meilleure communication, plus grande stabilité du personnel, et plus grande efficacité des soins. »¹²

7. LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES CULTURELLES ET LA FORMATION

Les Inuit du Nunavik avaient leur propre système d'aide aux plus démunis bien avant l'imposition du système de santé et de services sociaux du Québec. Il y avait dans chaque communauté des aidants naturels, des shamans et des sages bien identifiés sur qui les gens pouvaient compter en cas de nécessité. L'influence des églises, l'imposition du système de santé et services sociaux québécois, les lois particulières telles que la LPJ et, plus récemment, les modifications au Code des professions sont tous des éléments qui ont contribué au désengagement des Inuit. Ne se reconnaissant pas vraiment dans ces systèmes, se sentant infantilisés et démunis devant les experts, ils ont tout simplement baissé les bras. Autrefois, lorsqu'une personne vivait un problème quelconque, les membres de la famille et les membres de la communauté se mobilisaient pour lui venir en aide. Aujourd'hui, au nom de la confidentialité, les intervenants n'interpellent plus les membres de la famille ou de la communauté; le traitement est individualisé dans une culture ou historiquement, c'est la communauté qui prime.

L'évaluation du système de santé et services sociaux du Nunavik conclut que la sécurisation culturelle passe avant tout par la formation de travailleurs inuit en services sociaux. Toutefois, ce processus doit faire partie d'une approche long terme visant à :

- promouvoir les professions en intervention sociale;
- diversifier les programmes de formation technique;
- valoriser et soutenir de façon accrue les interprètes et autres para-professionnels dans l'accompagnement des usagers;

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

- reconnaître les intervenants inuit qui, sans détenir de formation officielle, détiennent un savoir traditionnel clé (la langue, la compréhension du fonctionnement des systèmes inuit et des interactions, etc.) répondant aux besoins de la clientèle;
- assurer l'accès à des services de soutien psychosocial en tout temps dans les communautés en formant des intervenants locaux qui pourraient être soutenus par des travailleurs sociaux ou d'autres professionnels.

Depuis 2016, nous participons activement aux travaux du comité sur l'application du PL21 au sein des communautés autochtones. Considérant le pourcentage élevé des moins de trente ans chez les Premières Nations et les Inuit, le comité a choisi se concentrer sur les activités réservées concernant plus spécifiquement les services aux enfants et aux familles. Nous savons très bien qu'en intervenant adéquatement auprès des enfants et des parents et en renforçant les parents dans leur rôle, les effets du mieux-être se feront sentir dans la collectivité.

Nous souhaitons que plus d'Inuit soient formés afin de pouvoir dispenser des services aux personnes vulnérables du Nunavik. Nous sommes conscients que, pour ce faire, nous devons soutenir ces futurs intervenants dans leur propre processus de guérison. Nous espérons donc que l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux ainsi que les écoles de travail social et les travailleurs sociaux se joindront à nous dans la recherche de solutions durables pour reconnaître, accompagner, former et appuyer des intervenants inuit qui veulent s'investir auprès des leurs pour amoindrir la détresse sociale qui les afflige depuis trop longtemps.

Soyons créatifs : reconnaissons les compétences culturelles et l'unicité des Inuit. Développons ensemble des contenus de formation selon les valeurs et coutumes inuit et formons des Inuit qui seront fiers d'être des agents de changement dans leur communauté. C'est ensemble que nous y parviendrons. En unissant les compétences culturelles des Inuit avec les compétences cliniques des non-Inuit, en nous appuyant mutuellement dans le développement de nos connaissances, nous parviendrons plus facilement à créer une relation de confiance avec les usagers et à les appuyer dans leur processus d'autodétermination et de guérison.

8. CONCLUSION

Au cours des quinze dernières années, plusieurs enquêtes et rapports ont été faits sur les services de santé et les services sociaux du Nunavik, et de nombreuses recommandations pour améliorer la qualité des services rendus ont suivi. Malgré les diverses tentatives d'adaptation des services, les investissements importants dans des équipes de professionnels venues du Sud pour venir à la rescousse du Nunavik et le développement de services dans le Sud pour les Inuit du Nunavik, l'état des services sociaux du Nunavik demeure extrêmement précaire, principalement en ce qui a trait aux services sociaux offerts aux enfants et aux familles.

Nous pouvons donc supposer que l'adaptation des services et programmes sociaux développés pour les allochtones du Sud ne donne pas les résultats escomptés dans les communautés nordiques du Nunavik.

Il faut être créatif et innovateur. Il faut accepter d'accompagner un peuple qui veut développer ses aidants, tout en étant conscient que le processus est complexe étant donné que la majorité de la population doit entreprendre un processus de guérison des impacts de la colonisation.

Sur le site web de l'OTSTCFQ, nous pouvons lire dans l'historique :

« En tant qu'agents de changement, les travailleurs sociaux ont accompagné la société québécoise dans son évolution en développant sans cesse de nouvelles compétences, en fonction des enjeux et des défis que posait l'évolution des problématiques sociales.

Ils ont participé à l'identification des problématiques sociales émergentes, à l'analyse de leurs impacts et à la recherche de solutions pour accompagner les individus, les familles, les groupes et les collectivités dans leur quête de ce précieux équilibre entre eux et leur environnement.

Tout au long de ce parcours d'un demi-siècle, la foi des travailleurs sociaux en la capacité humaine d'évoluer et de se développer ne s'est jamais démentie. »¹³

Nous saluons ces propos. Rétablissons l'égalité en travaillant tous ensemble (les Inuit du Nunavik, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, les écoles de travail social, les travailleurs sociaux, etc.) afin de soutenir le développement de ressources humaines et de programmes d'intervention et des services qui répondent réellement aux besoins exprimés par les Inuit. Le Nunavik a besoin de votre soutien et de votre

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

accompagnement dans son processus d'autodétermination afin de mettre en place des services sociaux répondant réellement aux besoins des Nunavimmiut. Des services choisis par les Inuit, des programmes développés avec les Inuit et gérés par les Inuit. Changeons l'image qu'ont les Inuit des travailleurs sociaux, identifiés comme enleveurs d'enfants depuis la rafle des enfants durant les années 1950-1960.

Les Nunavimmiut sont maîtres de leur destinée. Ils connaissent leurs besoins et ont des pistes de solutions. Toutefois, ils auront encore besoin, pour quelques années à venir, du soutien pour mettre en œuvre leur vision en santé, respectée pour son caractère unique et ses connaissances ancestrales.

9. VISION

Maintenant que nous vous avons partagé certains éléments de l'histoire des Inuit et de leur dynamique et que nous avons exposé les problèmes sociaux auxquels ils font face au quotidien, nous aimerions vous partager notre vision du travail social de demain.

Pour les Inuit du Nunavik, le travail social du futur :

- Respecte
 - La culture, les valeurs, les croyances et les traditions inuit;
 - le rythme des Inuit dans leur capacité à développer une relation de confiance envers autrui et à s'investir dans un réel processus de guérison;
- Reconnaît
 - la spécificité des Inuit comme peuple unique parmi les peuples autochtones au Québec;
 - le droit à l'autodétermination;
 - l'importance de mettre en place un processus de consultation des Inuit avant d'élaborer des règlements ou des programmes susceptibles d'affecter l'accès, la qualité, la continuité ou la sécurisation culturelle des services;

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

- les besoins particuliers des Inuit en matière de formation en intervention;
- les compétences des intervenants inuit pour venir en aide aux membres de leurs communautés;
- l'anglais comme langue seconde de la majorité des Inuit;
- la nécessité d'avoir recours à des professionnels anglophones hors Québec habilités à offrir des services culturellement sécuritaires;
- l'oral comme méthode d'apprentissage des Inuit;
- **Accepte**
 - les différences;
 - d'accompagner les Inuit dans leur parcours d'autodétermination;
 - d'innover et d'être créatif dans le processus de développement des compétences cliniques des intervenants inuit;
 - de codévelopper des contenus de formation dans le respect des valeurs, des croyances, des besoins et du mode d'apprentissage inuit;
 - de mobiliser des professionnels d'expérience pour accompagner les intervenants inuit actuels et futurs dans leur propre processus de guérison afin qu'à leur tour, ils puissent accompagner les Nunavimmiut dans un processus similaire;
- **Appuie**
 - Les démarches d'autodétermination des Inuit;
 - Les revendications des Inuit pour l'amélioration des conditions de vie telles que des logements adéquats, une éducation de qualité et accessible en région, la sécurisation culturelle des soins et services, une sécurité alimentaire accrue, une réduction du coût de la vie, la création d'emplois.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

En somme, le travail social de demain est constitué de travailleurs sociaux, d'universitaires, d'établissements ou d'organisations et de « travailleurs sociaux inuit » œuvrant **ensemble** afin que les Nunavimmiut retrouvent la santé et un mieux-être collectif.

10. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages cités

^{1,7,11,12} *Évaluation du système de la santé et services sociaux du Nunavik : Perspective des usagers / Dans le cadre du plan clinique régional du Nunavik 2021*, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (2021)

² *Rapport de la consultation Parnasimautik* réalisée auprès des Inuits du Nunavik en 2013 (novembre 2014)

^{3,4} *Le Nunavik en chiffres 2020*, Nunivaat – le programme statistique du Nunavik. www.nunivaat.org

⁵ *Un rendez-vous incontournable*, Mémoire de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec présenté à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (mai 2020)

⁶ Recension des écrits, secteur protection de la jeunesse rédigée dans le cadre de la Commission d'enquête sur la relation entre les autochtones et certains services publics (CERP), Guay et Ellington, juillet 2018

⁸ *Une vision intégrée de la sécurisation culturelle du réseau de la santé et des services sociaux du Nunavik*, mémoire de la RRSSSN présenté à la Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics : Écoute, réconciliation et progrès (novembre 2018)

⁹ Ministère de la Santé et des Services sociaux. *La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux : vers des soins et des services culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuit*. (2021)

¹⁰ *Soins structurés conformes aux traditions* : Guide des principes, méthodes et meilleures pratiques. Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario (mise à jour 2022)

¹³ <https://www.otstcfq.org/l-ordre/qui-sommes-nous/historique/>

Documents consultés

Comprendre la négligence dans les familles des Premières Nations. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. (2013). Prince George, CCNSA

Compte rendu de [Louis-Jacques DORAIS, Quaqtq, Modernity and Identity in an Inuit Community. Toronto, Buffalo et Londres, University of Toronto Press, 1997, ix + 132 p., cartes, tableaux, fotogr., append., notes, réf.] Anthropologie et Sociétés, 23(1), 179–182. Remie, C. H. (1999) <https://doi.org/10.7202/015584a>

Des solutions adaptées aux communautés des Premières Nations et des Inuits pour soutenir l'application du PL21- Rapport du comité sur l'application du PL21 au sein des communautés autochtones (2016)

« *Habitations, camps et territoires des Inuit de la région de Kangiqsujuaq-Salluit, Nunavik* », *Études/Inuit/ Studies, 27(1-2), 155–190*. LABRÈCHE, Y. (2003) <https://doi.org/10.7202/010800ar>.

IKAJUQATIGIINNIQ: S'AIDER LES UNS LES AUTRES

La culture : Un élément essentiel pour le mieux-être des Premières Nations. Mémoire conjoint présenté par l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) – Projet de loi n° 99 : Loi modifiant la loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions (2016)

Le Nunavik en chiffres 2015 - DUHAIME, G., LÉVESQUE, S., CARON, A./ Université Laval, Québec

Le système est « brisé » : des actions concrètes s'imposent pour mettre fin au racisme systémique. Mémoire conjoint présenté par l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2020)

Les femmes inuit, la justice et l'harmonie sociale : une revue de la littérature. Recherches bibliographiques menées par Catherine Charest / Préparé dans le cadre du projet *Femmes inuit, justice et harmonie sociale*, financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (2019)

Les Inuit du Nunavik : territoire, modernité et autodétermination. Histoire Québec, Méthot, K. (2019)

Rapport Final – Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics : *écoute, réconciliation et progrès* (2019)

Penser ou panser le travail social au Québec? - Marie-Lyne Roc, T.S., M.Sc., chargée d'affaires professionnelles à l'OTSTCFQ (mai 2018)

Plan Nunavik, *Nunavik: Past Present and Future*, Published by Avataq Cultural Institute, 2011

Projet de loi n° 15 – Loi modifiant la loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives. Mémoire de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec présenté dans le cadre des consultations particulières du projet de loi 15 (2022)